

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers représentés : 2

Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le quinze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 09/12/2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Christelle GAUBERT, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU

Absents donnant pouvoir : Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Nicole EDOUARD, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Lynda PRUVOST

Absents excusés : 0

Absents : Corinne BRAUD, Sarah RENAUD, Sébastien HULIN, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D15122025_07 : Signature du contrat de cession pour le spectacle Gretel et Hansel _ spectacle jeune public le dimanche 8 février 2026

Madame Christine Guilloteau, Adjointe au Maire à la Vie culturelle et communication, en charge de l'organisation du spectacle jeune public, expose au Conseil Municipal qu'il convient de conclure un contrat de cession de droits artistiques avec l'association Derviche Diffusion pour la représentation du spectacle « Gretel et Hansel », interprété par la Compagnie Looking for my left hand.

Ce spectacle jeune public, d'une durée de 50 minutes, sera présenté à l'Espace culturel George-Sand le dimanche 8 février 2026.

Le montant de la cession d'exploitation du spectacle pour une représentation le 8 février 2026 est fixé à 2 355.42 € décomposé comme suit :

<u>Montant HT de la 1ere représentation :</u>	1 620.00	€ net
<u>Indemnités HT transport :</u>	40.02	€ net
<u>Indemnités HT hébergement :</u>	447.00	€ net
<u>Indemnités HT restauration :</u>	248.40	€ net
<u>TOTAL avant TVA</u>	2 355.42	€ net
<u>Montant TVA</u>	-	€
<u>TOTAL :</u>	2 355.42	€ net

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

AUTORISER Monsieur le Maire, Michel VALLA à signer le contrat de cession de droits correspondant pour un montant total de 2 355.42 €, annexé à la présente délibération

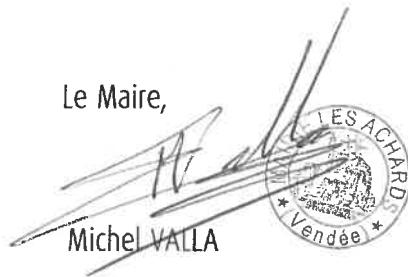
La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,



Le Maire,

Michel VALLA



LES ACHARDS
Vendée

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 18/12/2025
Au registre